

CONDUITE DE PROJET PERFECTIONNEMENT

DUREE :

2 jours

PUBLIC :

Tous les agents de la préfecture et des sous-préfectures amenés à conduire un projet et ayant suivi la formation conduite de projet initiation

PREREQUIS :

Participer, avoir participé à un projet, ou avoir un projet à venir. Il est recommandé d'avoir une pratique régulière des outils bureautiques (tableur, traitement de textes, créateur de présentations, messagerie).

OBJECTIFS

PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Intégrer les bases de la démarche projet.
Se familiariser avec les outils d'organisation et de suivi de projet.

MOYENS

PEDAGOGIQUES :

Exercices théoriques et pratiques pour l'évaluation (sketch, jeu de rôles, vidéos).
Moyens humains : formateur expert dans le domaine

NOTRE PLUS :

SMV ACADEMY

Accompagnement avant, pendant et après la formation par nos formateurs

🔍 LES CONCEPTS-CLES DE LA DEMARCHE PROJET :

- ▶ Qu'est-ce qu'un projet : caractéristiques, cycles de vie, composantes
- ▶ Les acteurs et leurs rôles
- ▶ La rédaction du cahier des charges et la contractualisation des objectifs
- ▶ Les livrables du projet

🔍 DEFINIR LES BESOINS DU PROJET ET LES RESSOURCES NECESSAIRES A SA REALISATION :

- ▶ La définition des phases et étapes-clés du projet
- ▶ L'identification des tâches et l'organigramme des tâches
- ▶ Les ressources disponibles et à rechercher pour chaque tâche
- ▶ Le budget prévisionnel du projet.

🔍 ORGANISER ET ANIMER LE PROJET :

- ▶ L'équipe projet, la répartition des rôles entre participants et pilote du projet
- ▶ Les réunions de projet (jalon, avancement, points durs, ad hoc), les étapes d'une réunion de projet (lancement, avancement...) et ses conditions de mise en œuvre (animation, procédures de prise de décision).
- ▶ La contractualisation des objectifs individuels et la lettre de mission
- ▶ La communication sur le projet

🔍 LES OUTILS DE SUIVI ET DE CONTROLE DE PROJET :

- ▶ Le tableau de suivi du déroulement de projet, le planning de suivi des coûts et des délais (diagrammes de PERT et GANTT)
- ▶ Analyse des écarts et actions correctrices
- ▶ Les risques éventuels liés au projet et l'intégration des aléas et changements.

